

ASSEMBLEE GENERALE DE QUANTEL DU 6 OCTOBRE 2017

COMMENT VOTER ?

Vous pouvez voter par correspondance ou en assistant personnellement ou en vous faisant représenter à l'Assemblée Générale. Toutes les démarches doivent être complétées et enregistrées auprès de la banque centralisatrice, CACEIS Corporate Trust, services titres et financiers avant le 3 octobre 2017.

L'Assemblée Générale Mixte se déroulera le 6 octobre 2017 à 9h30 au siège social de la Société au 2 bis, avenue du Pacifique – ZA de Courtaboeuf - LES ULIS.

Dans tous les cas, vous devez justifier de votre identité et de votre qualité d'actionnaire **trois jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée, soit le 3 octobre 2017.**

1. ACTIONNAIRES INSCRITS AU PORTEUR

Si vous êtes actionnaire au porteur :

- > **pour vous rendre physiquement à l'Assemblée Générale** : vous devez demander à l'intermédiaire habilité (établissement financier) qui assure la gestion de votre compte titres qu'il vous adresse **une carte d'admission (ou une attestation de détention)**. Le jour de l'Assemblée Générale, vous vous présenterez aux Ulis muni de cette carte d'admission (ou attestation de détention) et d'une pièce d'identité.
- > **pour voter par correspondance ou donner pouvoir au Président ou à une autre personne, il vous faut :**
 - **contacter votre établissement financier** qui assure la gestion de votre compte titres afin qu'il vous adresse **une attestation de détention pour voter à l'Assemblée générale de Quantel** ;
 - **compléter le bulletin de vote (également appelé « Formulaire de pouvoir ») joint à ce courrier** ;
 - **renvoyer l'attestation et le bulletin de vote réunis** dans un courrier qui doit parvenir **avant le 3 octobre 2017** à : CACEIS Corporate Trust, services titres et financiers – AG QUANTEL - 14, rue Rouget de Lisle – 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09 et / ou par email : quantel@calyptus.net

2. ACTIONNAIRES INSCRITS AU NOMINATIF

Si vos actions sont inscrites au nominatif dans les registres de CACEIS Corporate Trust, vous devez vous conformer aux instructions que vous aurez reçues par courrier. Si vous n'avez reçu aucun document, vous devez contacter dès que possible CACEIS Corporate Trust par email (Ct-assemblies@caceis.com) ou par téléphone (01 57 78 32 32).

BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Actionnaires au porteur, des spécialistes sont à votre disposition
pour vous fournir toute information complémentaire sur les modalités de vote
au **01 53 65 68 68** ou par email à quantel@calyptus.net

